

Le Conseil Municipal se réunira en séance publique

Le lundi 8 février 2021

à 18 heures 30

à la salle Roux - place du 14 Juillet – Lunel-Viel

Compte-tenu de l'état d'urgence sanitaire et aux fins de lutter contre la propagation de l'épidémie de Covid-19, cette séance se déroulera dans la salle Roux sans public en raison du couvre-feu. La séance sera retransmise en vidéo en direct sur le facebook de la commune.

Rappel : le port du masque est obligatoire.

ORDRE DU JOUR :

1 - ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU VENDREDI 14 DECEMBRE 2020

(Rapporteur : M. Fenoy)

2 – ÉLUS / INSTANCES

2-1) Désignation des membres suppléants à la commission des finances (Rapporteur : M. Fenoy)

3 - FINANCES

3-1) Rapport et débat d'orientations budgétaires 2021 (Rapporteur : M. Ricome)

3-2) Désignation des membres de la commission de Délégation de Service Public (Rapporteur : M. Fenoy)

4 – ENFANCE / JEUNESSE / SCOLAIRE

4-1) Convention de mise à disposition des Minibus communautaires (Rapporteur : Mme Moussu)

5 – COMMUNICATION / ASSOCIATIONS / CULTURE

5-1) Règlement d'attribution des subventions annuelles aux associations (critères et modalités d'attribution) (Rapporteur : M. Grandgonnet)

6 - COMMUNICATION DES DECISIONS PRISES EN VERTU DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CGCT (Rapporteur : M. Fenoy)

7 - QUESTIONS ORALES

8 – QUESTIONS DIVERSES

Affiché le 2 février 2021

Le Maire

Fabrice FENOY

